



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SARL

Question écrite n° 56382

Texte de la question

M. Nicolas Forissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation des gérants non salariés en cette période de crise. Les difficultés économiques actuelles plongent de nombreuses sociétés en cessation de paiements, ou en redressement judiciaire, ou encore en dépôt de bilan. Il est alors difficile pour les gérants non salariés de telles sociétés de payer leurs cotisations sociales individuelles. Or les organismes sociaux contraignent ces gérants à payer leurs dettes sous la menace de saisie de leurs biens personnels. Non seulement cette mesure est un frein à l'esprit d'entreprise, mais au-delà c'est une véritable discrimination, au regard de la situation des gérants salariés qui peuvent déclarer leurs dettes sociales auprès des mandataires judiciaires. Il se fait donc le relais de l'inquiétude de ces gérants non salariés faisant face à la crise économique et lui demande quelles mesures elle envisage prendre pour garantir un système plus juste et plus favorable à l'esprit d'entrepreneuriat.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Forissier](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56382

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7335

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)